

A GLORIOUS JOURNEY
Société par actions simplifiée
au capital de 10 euros
Siège social : 51 avenue Pasteur
92400 COURBEVOIE
790 126 163 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

DU 29 MARS 2024

Le 29 Mars 2024, à 15 heures, au siège social,

Mme Clémentine DAMOLINI,

Associée unique et seule Présidente de la Société A GLORIOUS JOURNEY,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social et modification corrélative de l'article «Siège social» des statuts
- Pouvoirs en vue des formalités

PREMIÈRE DECISION - TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

L'associée unique décide de transférer le siège social de 51 avenue Pasteur - 92400 COURBEVOIE à 1 allée Claude Monet - 92300 LEVALLOIS PERRET, à compter de ce jour.

En conséquence, l'article «Siège social» des statuts a été modifié comme suit :

Article 4 - Siège social

Le siège social est fixé à 1 allée Claude Monet - 92300 LEVALLOIS PERRET

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

L'associée unique
Clémentine DAMOLINI

DocuSigned by:

3698D581FF694A8...